

## LA PROCEDURE POUR VALORISATION DES ELEMENTS A REPERTORIER

Bonjour,

Vous trouverez ci joint un document expliquant la procédure à suivre pour demander des valorisations d'éléments.

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Jean Michel RUELLE, DTF

INTITULE	FILIERES	PROPOSITIONS ET ARGUMENTATION
NOUVEAUX ELEMENTS A REPERTORIER	N1, N2 et N3 solistes duos et équipes.	<p>Pour rappel : quelle que soit la filière et la catégorie (solo, duo ou équipe), les lancés doivent être composés d'éléments présents et valorisés dans le tableau des éléments.</p> <p><b>Procédure</b></p> <p>Les mouvements doivent être présentés au comité de « valorisation » sous forme vidéo (<i>de préférence Iphone ou ipad</i>) à <a href="mailto:dbcom@ffstb.fr">dbcom@ffstb.fr</a></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les vidéos ne concernent <b>que des éléments isolés</b> et non des enchaînements.</li><li>• Ces derniers doivent être très bien réalisés, au risque de ne pas être valorisés.</li><li>• Les éléments valorisables doivent être de « nouveaux mouvements » et non des mouvements existants transformés ou moins bien réalisés. (<i>Les éléments mal réalisés et non reconnaissables ne seront pas valorisés</i>)</li><li>• La vidéo doit comprendre le mouvement <b>« avec le bâton »</b>.</li><li>• Les vidéos devront être envoyées avant le <b>25 novembre 2019</b>. Au-delà de cette date, aucune demande ne sera traitée.</li></ul> <p>Les valeurs seront rendues pour le 15 décembre.</p>